Ce contenu vous est offert gratuitement, il vous reste 5 contenus à consulter ce mois-ci.

Abonnez-vous pour un accès illimité à tous nos contenus.

Je veux m'abonner!

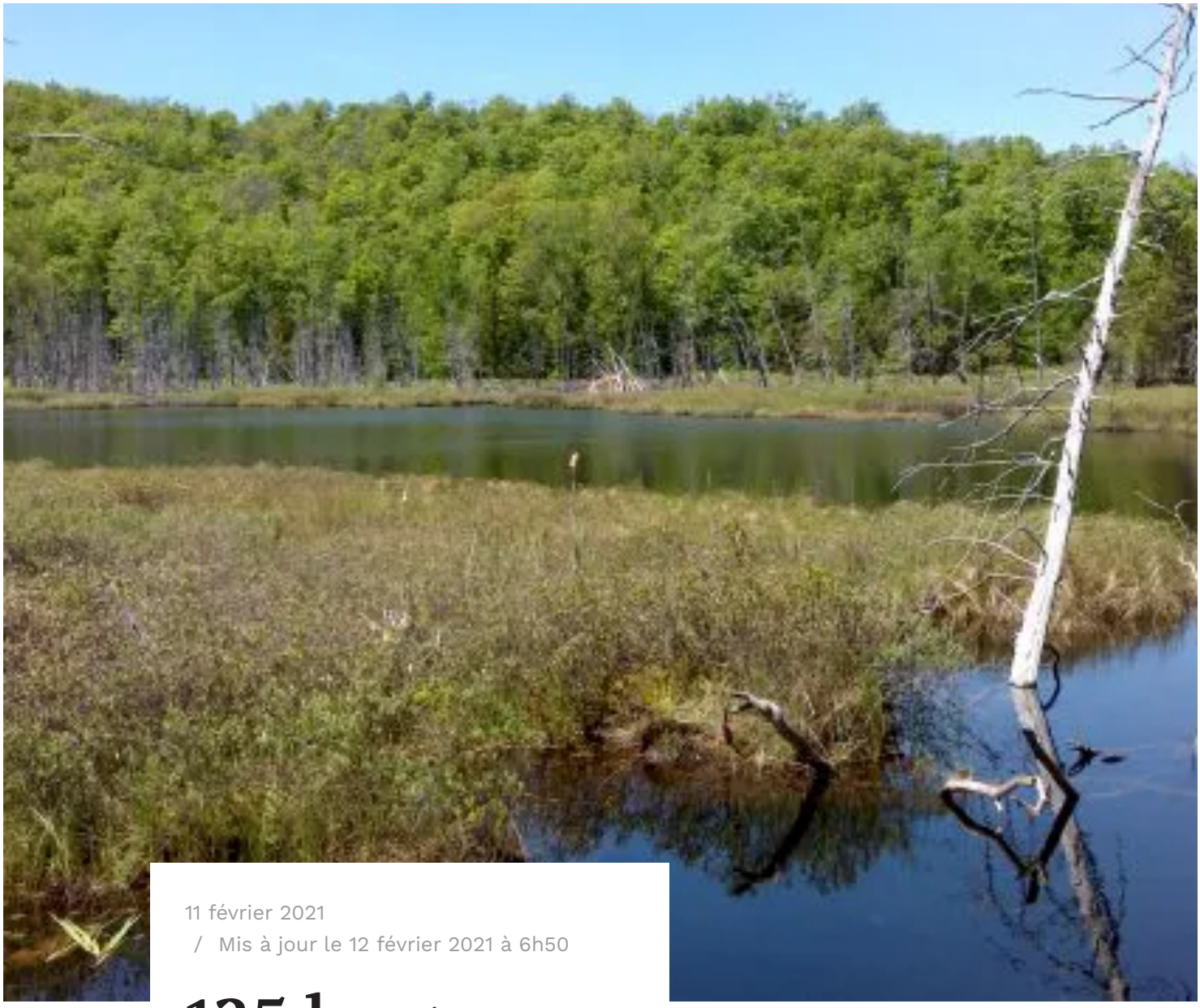

11 février 2021
/ Mis à jour le 12 février 2021 à 6h50

125 hectares de terrain protégés à perpétuité

Partager

CLAUDE PLANTE
La Tribune

Article réservé aux abonnés

Une autre immense superficie de terrain est maintenant protégée à perpétuité en Estrie.

La propriété de près de 125 hectares est située à Bolton-Est dans un secteur montagneux sur le versant nord du mont Place et contribue à la protection d'un grand massif forestier de plus de 26 kilomètres carrés dans la région.

Sa conservation va permettre de protéger l'habitat de plusieurs espèces en situation précaire au Québec et au Canada, annonce l'organisme Corridor appalachien.

« Après des démarches d'acquisition qui se sont échelonnées sur plus de quatre ans auprès des vendeurs et grâce à l'engagement essentiel de nos partenaires financiers, nous sommes très heureux de concrétiser la création de cette aire protégée », sou-

ligne Mélanie Lelièvre, directrice générale pour Corridor appalachien.

« Nous sommes reconnaissants que les propriétaires aient choisi l'avenue de la conservation, car ce terrain s'intègre directement dans notre stratégie, soit de préserver les rares noyaux forestiers peu ou non fragmentés d'envergure dans le sud du Québec ».

Des efforts de conservation régionaux stratégiques sont en œuvre afin de consolider des territoires protégés pour créer un corridor de milieux naturels en harmonie avec les mouvements fauniques, ajoute l'organisme.

Les coûts globaux pour la réalisation de ce projet s'élèvent à 822 000 $, incluant l'acquisition du terrain, tous les frais professionnels et la mise en place d'un fonds de gestion.

Accessible à partir du che-

min Bellevue à Bolton-Est, la propriété est située sur le territoire d'un membre affilié de Corridor appalachien, soit Conservation des vallons de la Serpentine (CVS). Le terrain représente un ajout d'une valeur écologique indéniable dans le réseau d'aires protégées sur le territoire puisqu'il compte divers boisés de forêt feuillue, mixte et résineuse, des ruisseaux permanents et intermittents ainsi que des étangs de mêmes que divers marais, marécages et tourbières, note-t-on dans un communiqué de presse.

Inventaires écologiques

Les inventaires écologiques réalisés par Corridor appalachien au sein de cette propriété ont permis d'y recenser plusieurs mammifères dont le castor du Canada, le cerf de Virginie, le coyote, l'écureuil roux, l'ours noir, le porc-épic d'Amérique et le tamia rayé, énumère-t-on.

En plus de recenser sur la propriété 44 espèces d'oiseaux, dont quatorze qui sont jugées prioritaires par le Service canadien de la faune (SCF) d'Environnement et Changement climatique Canada. Parmi ces espèces, on note la présence du pioui de l'Est, une espèce désignée préoccupante au Canada en raison du déclin majeur subi par ses populations. Les biologistes ont aussi confirmé la présence d'une douzaine d'espèces d'amphibiens et d'espèces floristiques dont certaines sont désignées vulnérables au Québec, ou en voie de disparition au Canada.

« Les espèces à statut précaire sur la propriété se doivent d'être protégées par des mesures concrètes et soutenues », précise Mme Lelièvre.

« En protégeant à perpétuité les milieux où ces espèces se retrouvent, et en

améliorant la connectivité écologique entre les diverses aires protégées, nous sommes en mesure de rétablir et même d'améliorer les habitats requis pour assurer la pérennité des écosystèmes en place ».

À l'échelle locale, les gens du Corridor appalachien ont œuvré étroitement avec l'équipe CVS pour réaliser l'acquisition de cette propriété qui permet de consolider le réseau d'aires protégées sur leurs territoires respectifs. Entre autres, CVS a entrepris la discussion avec les propriétaires et mené une campagne de financement auprès de la communauté locale. Corridor appalachien et CVS prévoient poursuivre cette collaboration en prévision des efforts de conservation, de protection et de mise en valeur futurs de la propriété.

Ce territoire protégé s'ajoute à un autre annoncé récemment. Une propriété de près de 17 hectares à

de près de 17 hectares à Saint-Étienne-de-Bolton a été offerte grâce à la générosité et à l'engagement des propriétaires Danielle Vézina et Guy Rioux. Ce terrain zoné blanc porte le total de terres privées dorénavant protégées sur le territoire de Corridor appalachien à 14 494 hectares.

En novembre dernier, un milieu naturel de 13,7 hectares situé à Bolton-Est était donné par la famille Nitoslawski-Romer, propriétaire de ce terrain depuis plus d'un demi-siècle.

CONTENUS À DÉCOUVRIR

ESTRIE ET RÉGIONS

1

Don d'un terrain de 46 200 $ pour protéger un milieu humide

26 janvier 2021

ESTRIE

2

Dix-sept hectares de terrain protégé s'ajoutent au Corridor appalachien

15 janvier 2021

LES PLUS POPULAIRES

ACTUALITÉS

ACTUALITÉS